

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 janvier 2022

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis en visioconférence le 17 janvier 2022 à 20h00 pour une session ordinaire.

### Présents :

Messieurs : PALMIERI Socrate - BEAUCOURT Fabian - BERNARD Didier - BERTOSI Patrick - HERBIVO Yann - KLOTZ Norbert - MEUX Eric - WIERZBICKI Sébastien

Mesdames : HUMBERT Marie-Line - MOLINARO Mireille - NICOLAS-LORRAIN Brigitte - NOIROT Laure - RIMLINGER Florence - ROY Aurélie

Absents excusés : LELIEVRE Sandrine

### **1. Approbation du compte rendu du 15 novembre 2021**

Le compte rendu du conseil municipal du 15 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Refacturation des heures de ménage et de réparation – location salle des fêtes**

Monsieur le Maire propose qu'en cas de constatation de dégâts dans la salle des fêtes suite à une location, l'heure de ménage et de réparation effectuée par les agents de la collectivité soit facturée 30 euros aux locataires.

Les membres du conseil municipal acceptent cette proposition à l'unanimité.

### **3. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2020**

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales, le Maire présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2020 destiné notamment à l'information des usagers. Il demande à l'assemblée municipale de donner son avis sur le rapport sur les différents indicateurs. Après délibération, avec 12 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, les membres du conseil municipal adoptent le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2020 à la majorité.

### **4. Conditions financières pour la construction de la liaison piétonne entre Pournoy-La-Grasse et Verny**

Suite à l'étude faite par MATEC concernant la création de la liaison piétonne entre Pournoy-La-Grasse et Verny, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante le plan de financement suivant :

#### **Détail des dépenses :**

Maitrise d'œuvre :	10 000 €
Estimation travaux :	121 605 €
Mur végétal :	7 000 €

Signalisation verticale : 3 000 €  
Signalisation horizontale : 1 000 €

**Coût estimatif final** : 142 605 € HT

**Subventions :**

Subvention AMISUR (11%) 15 000 €  
Subvention DETR attendue (40%) : 57 042 €

**Total des subventions attendues** : 72 042 €

**Autofinancement :** 70 563 €

Après débat, les membres du conseil municipal acceptent ce plan de financement à l'unanimité.

**5. Engagement et paiement de dépenses d'investissement durant la période précédant l'adoption du BP 2022**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident d'engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du budget prévisionnel 2022, les dépenses d'investissement concernées, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice 2021, soit 104 319, 84 € et d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2022 lors de son adoption.

La séance est levée à 21h15.